

**Mouthe (1783)
Cimetière**

**Fer FF2D - S2C4
46.710333, 6.194923**



Cette très belle et très étonnante croix ne ressemble pas du tout à la cinquantaine de croix en fer forgé à structure tridimensionnelle présentes dans le val de Mouthe, dans la vallée du Drugeon, dans la plaine de l'Arlier et dans le Saugeais et constitue une sorte d'hapax dans ce corpus (cf. étude Jean MICHEL, 2016).

Cette croix du cimetière de Mouthe qui peut être datée de la fin du 18^{ème} siècle (1783), témoigne d'une parfaite maîtrise de l'art local du fer forgé religieux. Elle peut être considérée comme un exemple remarquable, mais isolé, d'une volonté de magnifier la foi chrétienne à travers la réalisation d'un chef-d'œuvre de ferronnerie.

Il est probable que la croix a été érigée en référence à une tradition "jésuite", encore persistante malgré la suppression de l'Ordre, comme le laisse à penser le cœur de la croix avec son dispositif circulaire à flammes et lances rayonnantes.

De structure bidimensionnelle ou planaire, la croix était située en 1984 à l'extérieur du cimetière (voir photos ci-dessous).

Elle semblait alors presque oubliée, perdue dans la végétation, et en tout cas très mal mise en valeur.



Elle a été réinstallée depuis cette date à un autre emplacement à l'intérieur du cimetière (agrandi), le long du mur nord-ouest d'enceinte.

Malheureusement, il faut reconnaître que cet emplacement ne permet pas une bonne mise en valeur de ce petit monument original que l'on va présenter ci-après.

La croix semble en effet avoir été déplacée à plusieurs reprises.



Sur des cartes postales des années 1954-1960 (Cim, Sofer), on peut apercevoir la croix, placée sur un haut piédestal, à l'intersection de deux allées principales du cimetière. Elle est alors au milieu de la grande allée la plus proche du mur sud-est du cimetière, le plan de la croix étant parallèle à cette allée (la partie sud-est du cimetière n'est pas encore complètement occupée).



Sur des cartes postales des années 1954-1960 (Cim, Sofer), on peut apercevoir la croix, placée sur un haut piédestal, à l'intersection de deux allées principales du cimetière. Elle est alors au milieu de la grande allée la plus proche du mur sud-est du cimetière, le plan de la croix étant parallèle à cette allée (la partie sud-est du cimetière n'est pas encore complètement occupée).

Des vues plus récentes (première moitié des années 80) indiquent que la croix n'est plus à l'emplacement précédent, mais semble avoir été transférée à l'extérieur du cimetière de l'autre côté du mur d'enceinte. C'est d'ailleurs là qu'on l'aura vu et photographié en 1984 (à un emplacement provisoire ?).

La réinstallation de la croix à l'intérieur du cimetière le long du mur d'enceinte nord-ouest est récente. Entre-temps, et sans doute suite à ces déplacements, la croix aura perdu son piédestal d'origine. Et outre le fait qu'elle ne soit plus surélevée, sa position le long du mur d'enceinte ne permet plus de tourner autour d'elle, de la mettre en perspective et d'en apprécier toute la richesse et la majesté.

Architecture et allure générale de la croix

Réalisée entièrement, pour sa structure, en fer plat de 5 cm de large environ, la croix proprement dite mesure 3,20 m de haut pour une ouverture horizontale de 2 m. Le rapport entre ces deux dimensions (soit 1,6) s'approche du bien connu nombre d'or (1,618), c'est dire combien l'allure générale de la croix respecte les canons du classicisme.

L'absence d'un piédestal approprié pouvant la surélever et la mettre en valeur en diminue la majesté ; il faut être placé tout à côté de la croix pour bien percevoir sa puissance et son élégance.

La qualité de l'architecture de la croix se constate d'emblée à travers la présence d'un pied en fer à la fois robuste, aéré et équilibré, composé de 4 consoles orthogonales dégageant un espace intérieur lui-même occupé par un discret balustre fleuri. La croix peut ainsi tenir sur ses 4 jambes bien solides.

La qualité architecturale de la croix est également manifeste dans son fût s'élevant vers le très intéressant centre de la croix, avec une organisation des fers de structure que l'on retrouve à l'identique dans les branches horizontales et dans la branche sommitale. Pas de faute esthétique, le tout est bien équilibré.



Le centre ou cœur de la croix est un modèle du genre avec un motif composé de cercles concentriques à la symbolique divine incontestable (et sans doute "jésuite").

Des fleurs de lis en tôle de fer travaillée viennent remplir les espaces intérieurs du fût et des branches de la croix, apportant une sorte de ponctuation décorative originale.

Les extrémités des trois branches libres de la croix sont particulièrement élégantes avec des fleurons stylisés en tôle, pincés et maintenus en équilibre entre les volutes terminant les fers des branches.

Le travail du fer plat et celui de la tôle attestent d'une grande maîtrise technique au service d'un dessin architectural très soigné.

Comme on le verra plus loin, la date 1783, inscrite sur une platine d'entretoisement de la croix, prouve, s'il fallait encore le démontrer, que ce monument en fer forgé est bien de son temps, celui d'un classicisme sans concession, épuré mais déjà bien marqué par l'esprit des Lumières.

La croix est également bien de son temps, à savoir celui d'une révolution industrielle en germe qui commence à savoir utiliser et magnifier le fer comme matériau pour innover et réaliser grâce à lui des ponts, des machines et d'autres bâtiments dès la seconde moitié du XVIII^e siècle et tout au long du XIX^e.

Ajoutons que la croix ne donne pas, de loin, une impression de forte monumentalité (surtout posée au sol comme elles l'est aujourd'hui, sans piédestal). Mais, en se rapprochant d'elle et en se postant juste à côté, on est vite amené à changer d'avis.

L'emmarchement sur lesquels repose la croix

En 1984, la croix semblait reposer directement sur le sol ou plutôt sur un petit dé de pierre sans emmarchement et sans piédestal.



Lors de sa réinstallation, la croix a été scellée sur une base en pierre cimentée ou en béton avec revêtement de petits cailloux, le tout formant un emmarchement à deux niveaux.

L'esthétique de ce socle est plus que rudimentaire et on ne peut que regretter l'absence d'un vrai et beau piédestal

Le pied de la croix en fer forgé



Le pied de la croix est constitué de quatre consoles en fer plat de 5 cm de large. Les consoles en courbes et contre-courbes assurent la bonne stabilité du monument.

À noter l'originalité des consoles de cette croix de Mouthe. Leurs deux plans sont parallèle et perpendiculaire à celui de la croix, contrairement à ce que l'on observe sur toutes les autres croix en fer forgé tridimensionnelles de la région pour lesquelles les consoles sont positionnées selon les diagonales du piédestal (à 45° donc par rapport au plan principal de la croix).

La structure bi-dimensionnelle ou planaire de la croix de Mouthe et la technique constructive adoptée expliquent cette disposition atypique mais logique.

Les fers des deux consoles positionnées dans le plan principal de la croix se prolongent au niveau du fût de la croix en passant à travers des ouvertures ménagées dans la platine d'entretoisement juste au-dessus des consoles.

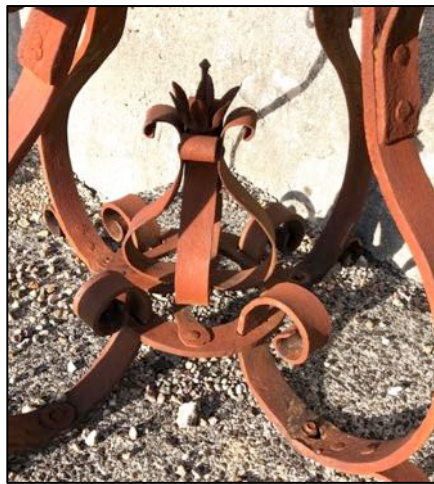
Les fers plats des deux autres consoles positionnées perpendiculairement au plan de la croix viennent, eux, s'encaster dans cette platine-entretoise et terminent ici leur ascension, contrairement aux fers des deux autres consoles.

En partie haute des consoles, des pattes terminées par des petits rouleaux sont ajoutées (fixées par des rivets) comme simples décors sans aucune contribution structurelle.

En partie basse, les fers plats des consoles passent à l'intérieur d'ouvertures ménagées dans une platine en couronne plate avant de remonter et de se terminer par de petits enroulements.

D'autres pattes terminées par de petits rouleaux sont également ajoutés en bas des consoles et fixés par des rivets. Elles forment ainsi des points d'appui complémentaires, en plus d'être décoratives.

Entre les consoles et dans l'espace intérieur qu'elles dégagent, est disposée une structure en forme de balustre, constitué de quatre fers plats, moins épais que les fers structurels.

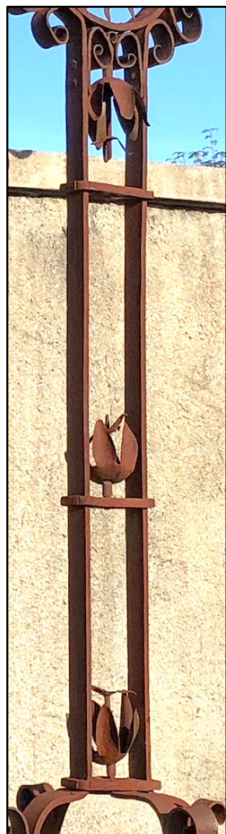


En partie haute, ces fers viennent maintenir, entre leurs volutes, une fleur de lis (?) ou un fleuron à six pétales avec graine saillante.

Le balustre est tenu dans sa position au centre de l'espace interne des consoles grâce à une fixation sur des pattes, elles-mêmes fixées par rivets sur une platine métallique en forme de couronne.

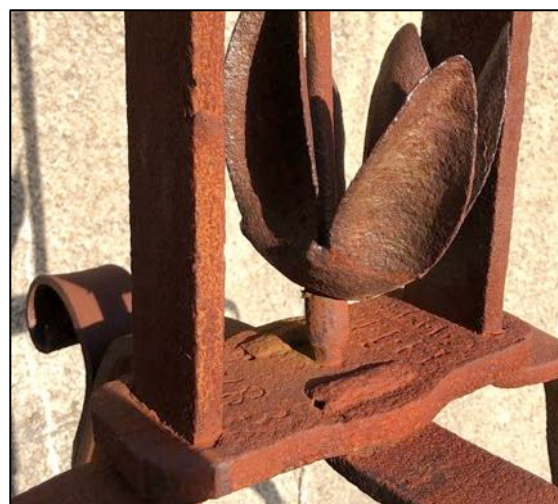
Des ouvertures ont été ménagées dans la couronne pour permettre le passage des fers des quatre consoles.

Le fût ou partie basse du montant vertical de la croix



Ce fût ou branche verticale basse de la croix est constitué essentiellement de deux fers plats montants qui prolongent les deux consoles du pied détaillé précédemment. Ces deux fers verticaux dégagent un espace de 16 cm de large sur 1,40 m de haut.

Les fers passent à travers des ouvertures ménagées dans trois puissantes platines ou semelles métalliques d'entretoisement. Ils montent jusqu'au niveau du cercle central de la croix en se terminant par des volutes tournées vers l'extérieur.



Deux étonnantes fleurs de lis (?) en tôle de fer et en fer forgé ont été fixées sur les platines-entretoises. Elles comportent six pétales et présentent des étamines en étoile à 3 branches.



Sur la face supérieure de la platine-entretoise basse, on relève d'intéressantes inscriptions gravées dans le fer (dates et monogrammes) sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

En partie haute du fût, la 3^{ème} platine-entretoise laisse passer les fers plats du montant vertical de la croix. Elle ne supporte pas de fleur comme ses sœurs placées plus bas. Par contre, une fleur identique à celles du bas est suspendue avec la tête tournée vers le bas. Elle est maintenue en place par les volutes des fers en périphérie du cercle central.

À noter que les fers verticaux du fût se terminent par des enroulements vers l'extérieur du fût. Des rouleaux symétriques sont ajoutés à l'intérieur (fixés par des rivets sur les fers principaux) : la fleur pendante y est accrochée.



Le centre ou cœur de la croix



Le centre de la croix est occupé par un motif circulaire avec un soleil en tôle, inscrit dans un cercle en fer plat de 5 cm de large. Des rayons de gloire - avec alternance de lances et de flammes ondulantes - partent du soleil vers un cylindre externe. Un second cercle plus petit est positionné, sur chaque face de la croix, au niveau du départ des rayons de gloire.

Des rainures ont été aménagées dans le cylindre extérieur permettant de venir positionner le disque divin ou solaire, tenu ainsi en équilibre vertical par les pointes des flammes insérées dans les rainures.



Les fers structurels du fût (partie basse) de la croix et des branches horizontales et haute de la croix viennent se terminer en rouleaux sur le cercle extérieur.

Cette figure solaire et circulaire, bien accentuée, au cœur de la croix, est le symbole par excellence de l'incréd, de l'incommensurable, du divin et donc de l'existence et de l'immanence de Dieu.

On notera que, contrairement aux autres croix en fer forgé et à structure tridimensionnelle de la région, aucun décor religieux n'est ajouté : pas d'instrument de la passion, pas d'ostensoir de Faverney, pas de tiare papale ou de mitre épiscopale, pas de symbole ésotérique, pas de trigramme IHS ou de titulus INRI... juste le cercle divin et des fleurs de lys.

Il est possible d'interpréter ce motif solaire circulaire comme une référence à l'ordre des Jésuites et à l'emblème de celui-ci (voir plus bas, Complément).

Les trois branches libres de la croix



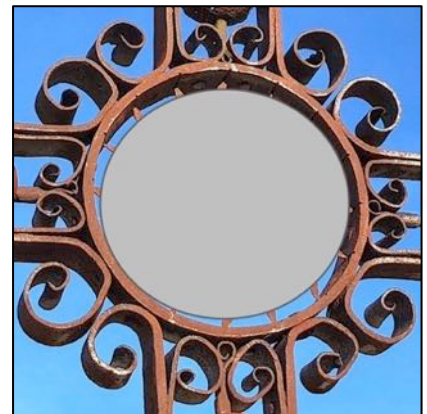
Ces trois branches sont identiques (allure et dimensions).

Autour du cylindre extérieur, viennent se positionner des rouleaux en fer plat constituant une élégante couronne extérieure. Pour la moitié d'entre eux, ces rouleaux viennent terminer les fers plats structurels des branches de la croix et du fût.



De grosses fleurs à six pétales et graines (ou étamines en étoile), identiques à celles du fût, sont placées entre les rouleaux secondaires (non structurels). Ceux-ci semblent se contenter de pincer entre eux les tiges des fleurs qui n'atteignent pas le grand cylindre et se terminent par un petit rouleau libre.

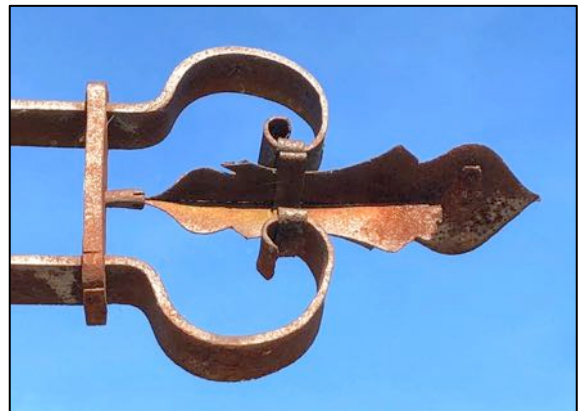
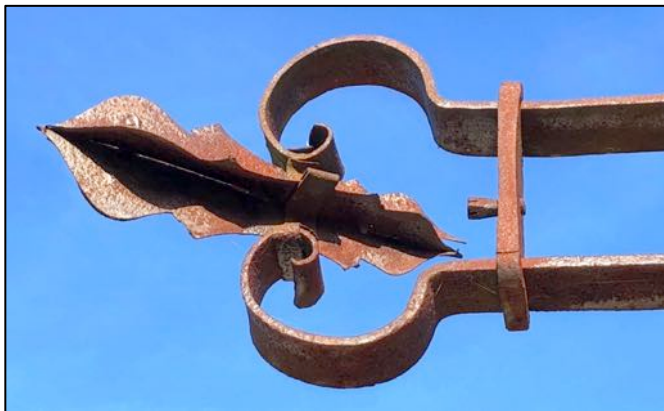
Aux extrémités et rouleaux des fers structurels (branches de la croix et fût) viennent donc se coller des fers décoratifs, assemblés aux précédents par des rivets. L'ensemble des volutes constitue une très belle couronne extérieure, en complément des cercles centraux, renforçant ainsi l'importance de ce dispositif circulaire "divin".





Les fers plats structurels passent à travers les ouvertures ménagées dans des platines-entretoises. Après celles-ci, les fers se terminent par de beaux mouvements circulaires et in fine par de petits enroulements qui vont permettre de venir maintenir les fleurs d'extrémité en place (avec ajout de petits colliers de fixation).

Les trois extrémités libres de la croix se terminent par des fleurons très stylisés, en tôle plate découpée et soudée. À noter le judicieux dispositif de fixation de la queue des fleurons sur les platines-entretoises pour stabiliser horizontalement ces décors.

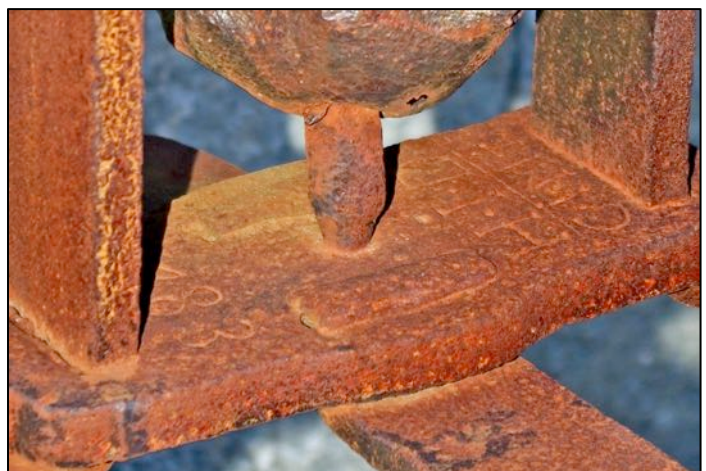


On peut constater que le fleuron de gauche n'est plus maintenu sur la platine.

L'ensemble dénote d'un remarquable travail de ferronnerie, techniquement et artistiquement maîtrisé.

Inscriptions gravées

Sur la face supérieure de la platine-entretoise basse du fût, on peut découvrir d'intéressantes inscriptions gravées dans le fer, de part et d'autre de la fleur de lis.





1783

D'un côté de la platine peut être lue, sans hésitation, la date 1783. Elle a été gravée dans le fer sans doute à chaud. Il est très vraisemblable qu'il s'agit là de la date de création de la croix.



De l'autre côté de la platine, on découvre deux séries de trois et quatre lettres superposées, séparées par un trait fin ((la dernière lettre I restant incertaine). Chaque lettre est séparée de la précédente ou de la suivante par un point.



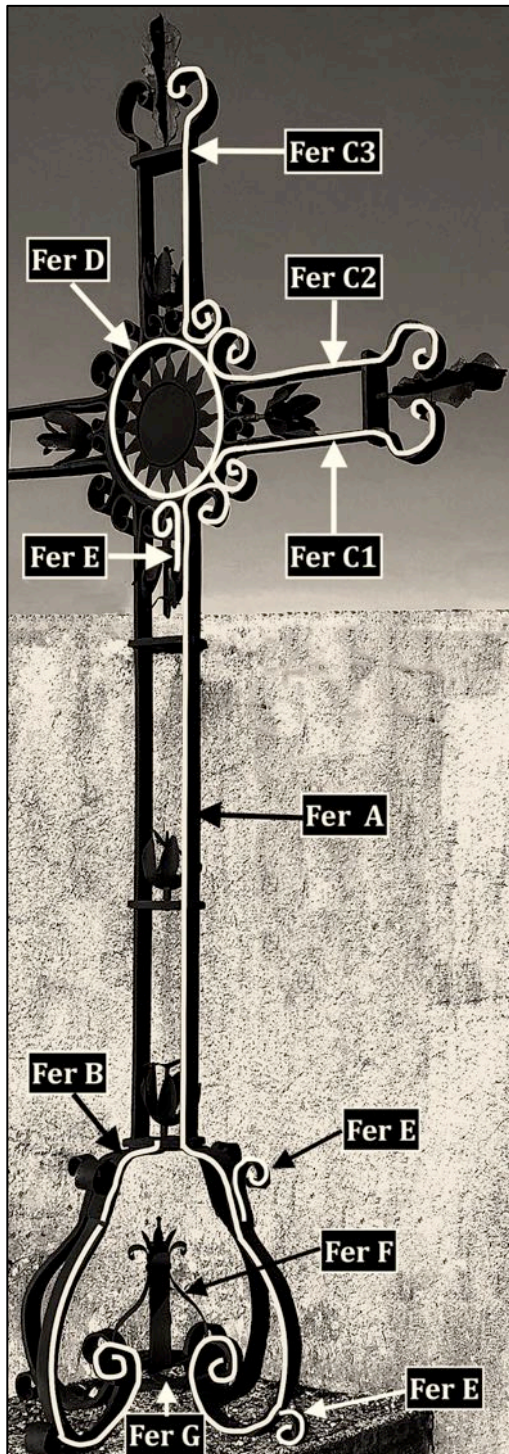
H.I.D

C.I.M.I

Ces monogrammes restent difficiles à interpréter : symbole religieux, initiales d'un artisan ferronnier ou d'un commanditaire... ou formule magique ou religieuse ?

Mode de construction et données techniques

La structure de la croix et l'organisation des fers



La croix est réalisée en fer forgé, avec pour l'essentiel des fers plats de 5 cm de large et de 1 cm environ d'épaisseur.

Les éléments porteurs et/ou structurels de la croix sont au nombre de onze, ce qui témoigne d'un remarquable souci d'économie de moyens. Ainsi trouve-t-on :

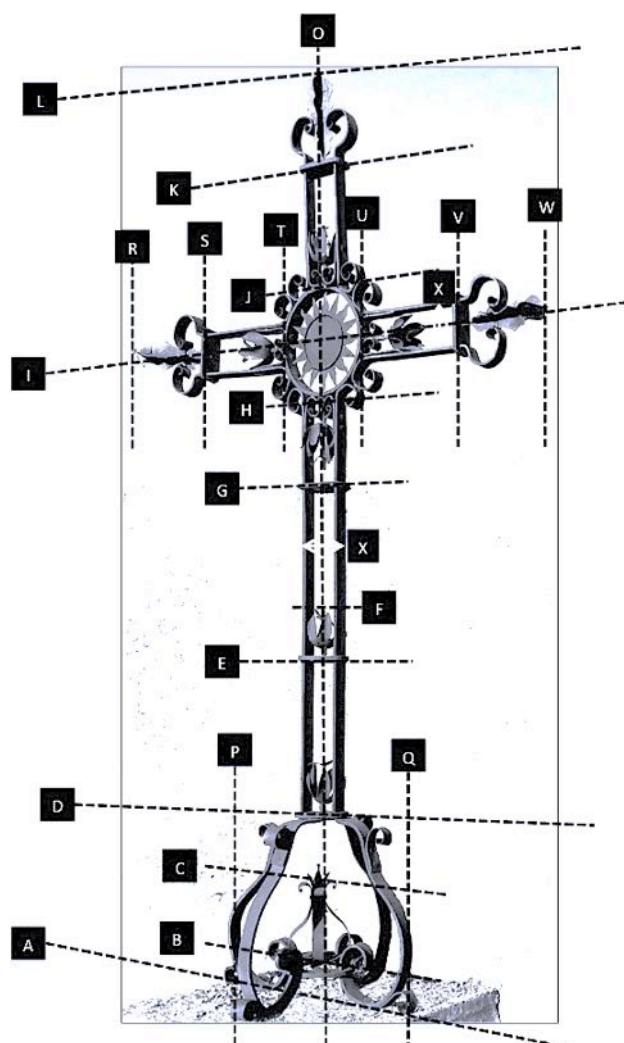
- deux grands fers verticaux A de 2,3 m à 2,4 m environ, partant des consoles, formant ensuite le fût de la croix et aboutissant au cercle central de la croix (le dispositif est symétrique) ;
- deux plus petits fers B pour les consoles perpendiculaires au plan de la croix, mesurant 0,80 m environ ;
- deux fois trois fers C (C1, C2 et C3) de 0,8 m environ servant à former les branches supérieures et libres de la croix ;
- enfin un fer D de 1,3 m environ formant le cercle central.

À ces fers structurels viennent s'adjoindre, par des rivets, des petits fers E, plus décoratifs : huit autour du cercle central, quatre en haut des consoles et quatre au bas de celles-ci.

Dans l'espace interne des consoles, le balustre est composé de quatre fers moins épais, fixés sur une platine circulaire G.

Enfin, trois platines d'entretoisement dans le fût et trois autres dans les branches libres permettent de rigidifier la structure.

Les principales dimensions



Les dimensions mesurées et indiquées ci-après sont approximatives, mais globalement justes. Elles ne tiennent pas compte de l'épaisseur des fers. Par ailleurs, les parties hautes étant inaccessibles lors de l'examen de la croix, leurs dimensions sont plus estimées que mesurées précisément.

a) Dimensions verticales

- Hauteur totale : $AL = 3,20$ m se décomposant en trois parties :
 - pied avec consoles : $AD = 0,60$ m
 - du haut du socle au centre du cercle central : $DI = 1,60$ m
 - du centre du cercle central au sommet de la croix : $IL = 1,00$ m
- Hauteur du socle avec consoles : $AD = 0,60$ m
- Hauteur du fût (montant vertical bas) : $DH = 1,4$ m avec trois parties :
 - basse : $DE = 0,50$ m
 - intermédiaire : $EG = 0,60$ m
 - haute : $GH = 0,30$ m
- Diamètre du cercle central : $HJ = TU = 0,40$ m
- Branche supérieure : $JL = 0,80$ m, avec deux parties :
 - basse : $JK = 0,44$ m
 - haute (fleuron) : $KL = 0,36$ m

b – Dimensions horizontales

- Largeur du socle avec consoles : $PQ = 0,76$ m
- Largeur totale (branches horizontales) : $RW = 2,00$ m
- Largeur des quatre branches de la croix : $X = 16$ à 17 cm
- Diamètre du cercle central : $TU = HJ = 0,40$ m
- Largeur des branches horizontales : $RT = UW = JL = 0,80$ m en 2 parties :
 - branches proprement dites : $ST = UV = JK = 0,44$ m
 - fleurons stylisés : $RS = VW = KL = 0,36$ m

c) Autres détails

- Fer plat de largeur 5 cm
- Largeur des quatre branches de la croix : $X = 16$ à 17 cm environ
- Dans le fût montant, quatre fleurs de lys à quatre gros pétales et graine étoilée (dont une fleur tête en bas) de hauteur $EF = 16$ à 17 cm
- Dans les trois branches hautes, trois autres fleurs de lys à quatre gros pétales et graine étoilée de hauteur identique à $EF = 16$ à 17 cm
- Fleurons stylisés aux extrémité des trois branches hautes : $RS = VW = KL = 36$ cm
- Au cœur du socle, un balustre : $BC = 0,30$ m

d) Proportions

- $AL/RW = 1,6...$ ratio proche du nombre d'or 1,618
- $AD = 0,60$, $DI = 1,60$, $IL = 1,00$: en proportions également harmoniques

Conclusion et recommandations

Cette petite croix en fer forgé à structure bidimensionnelle du cimetière de Mouthe, datant de 1783, est remarquable par sa simplicité, son élégance et sa puissance. Elle témoigne d'une grande maîtrise de la technique du fer forgé par l'artisan ferronnier qui l'a réalisée. Le travail de forge du fer plat, les dispositions constructives très inspirées et l'équilibre des lignes font de cette croix un modèle qui devrait être mieux connu et mis en valeur.

La présente étude se limite à la description formelle de la croix (architecture, technique...). Elle laisse en suspens de nombreuses questions :

- qui a commandité la croix, dans quelles circonstances et à quel prix ?
- qui en a fait la conception ?
- quel artisan ferronnier ou forgeron l'a réalisée ?
- où la croix a-t-elle été positionnée à l'origine ?
- quand, pourquoi et où l'a-t-on transférée ?
- existe-t-il d'autres versions ou modèles de cette croix ailleurs ?
- etc.

Un travail en archives serait bienvenu. Mais en attendant ces éclaircissements souhaitables, plusieurs mesures pourraient être prises d'ores et déjà ou envisagées.

- Relocalisation de la croix en un lieu plus central et symbolique serait "un plus" indéniable.
- La réinstallation de ce très beau monument sur un piédestal approprié et dans un style sobre (en pierre ou en béton cellulaire comme à Rochejean) serait vraiment appréciable.
- Une protection du matériau avec un produit anti-rouille pourrait s'avérer nécessaire.
- De même la vérification des points de fixation des diverses pièces de fer entre elles pourrait être utile et facile à assurer.

- Re-fixation du fleuron de la branche horizontale gauche pourrait être faite facilement sans dépense particulière.
- Un panneau d'information pourrait utilement être apposé à proximité de la croix ou éventuellement dans l'église.
- Inscription de la croix comme Monument Historique serait tout-à-fait justifiée.

Complément - Mouthe, son église et l'influence des Jésuites

La Seigneurie ecclésiastique de Mouthe remonte au XI^e et XII^e siècles. Crépy de Valois, comte d'Amiens, de Vexin et de Valois, se retire dans un monastère près de Saint-Claude et décide avec quelques compagnons de remonter aux sources du Doubs. Il crée un ermitage dépendant de l'abbaye de Saint-Oyand de Joux et reconnu par l'évêque de Saint-Claude en 1077. Le prieuré rural, issu de cet ermitage, se développe progressivement à partir du XII^e siècle. Mouthe devient vite une église-mère attestée en 1197, ayant vocation à desservir plusieurs villages des environs.

Le prieuré et l'église sont tenues depuis 1582 par les Jésuites jusqu'à la Révolution, non sans quelques douloureuses péripéties et contestations à différentes époques (mise à sac par Bernard de Saxe-Weimar en 1639, tentative d'incendie du prieuré en 1733...).

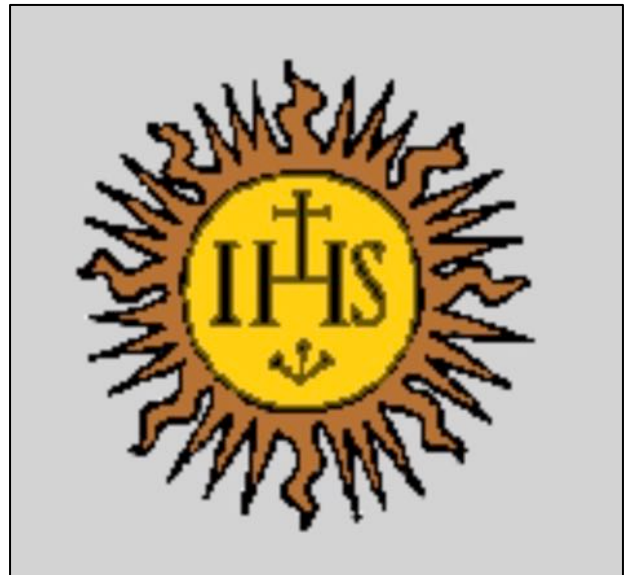
La reconstruction de l'ancienne église est décidée en 1728 sur des plans des architectes L'Egoutailh et Jean-Pierre Galezot adoptés en avril 1736. L'ancienne église rasée en 1732 et la nouvelle achevée en 1742 (elle sera en partie incendiée en 1789). L'église est inscrite aux monuments historiques depuis le 16 avril 2009.

La croix en fer forgé du cimetière, réalisée en 1783 (non inscrite aux MH) pourrait être une des dernières manifestations de la présence des Jésuites et de leur influence à Mouthe avant la Révolution.

Monogramme et symbolique des Jésuites

La croix du cimetière de Mouthe présente au carrefour des branches de la croix un motif doublement circulaire (et même triplement, avec les retours des fers de structure). Ce motif circulaire comporte des alternances de flèches et de flammes. Il est à rapprocher du monogramme ou symbole de la congrégation des Jésuites





Cette croix témoigne au plus haut point de la forte imprégnation de l'esprit et de la culture des Jésuites sur le territoire de Mouthe comme aussi dans le Val de Miège et alentours (on retrouve un motif semblable, "solaire-jésuite", aux croix des Nans, de Montrond, de St-Germain-en-Montagne, de Bief-du-Fourg, de Sirod ou encore de Boujailles).

Les Jésuites sont expulsés de France par l'édit Royal publié en 1765. Un receveur des prieurés annexés est nommé alors que les communautés ecclésiastiques reprochent aux Jésuites de s'être opposés à l'établissement d'églises paroissiales. À noter que la mainmorte a été maintenue à Mouthe jusqu'à la Révolution alors que les châtelainies laïques obtenaient dès le XIV^e s. leurs lettres de franchise.... D'où le développement d'un esprit anticlérical sur le secteur de Mouthe au tournant du siècle et plus tard.

À noter la présence de deux imposants candélabres dans l'église de Mouthe, comportant, en partie basse, un globe (symbole du divin) portant l'inscription 1777 et la mention "Don de la Congrégation".

